



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Évolution de la situation sanitaire en Chine

Question écrite n° 13286

### Texte de la question

Mme Caroline Fiat appelle l'attention de M. le ministre de la santé et de la prévention sur la situation sanitaire chinoise en date du 24 novembre 2023 où est observée une augmentation de l'incidence des maladies respiratoires, notamment chez les jeunes enfants. L'Organisation mondiale de la santé a affirmé, dans une déclaration publiée le 22 novembre 2023, avoir « demandé à la Chine des informations détaillées sur une augmentation des maladies respiratoires et des groupes de cas pédiatriques de pneumonie signalés ». Les premiers symptômes recensés et vécus par les patients sont multiples : toux grasse, fatigue, forte fièvre. Bien que les autorités chinoises expliquent cette augmentation par une levée des restrictions sanitaires liées à la pandémie de covid-19, une telle hausse reste étonnante et mérite d'être surveillée. Ainsi, elle lui demande si le Gouvernement reste vigilant quant à l'évolution de la situation et si celui-ci est en contact constant avec les organismes sanitaires nationaux et internationaux.

### Texte de la réponse

Lors d'une conférence de presse le 13 novembre 2023, la Commission nationale de la santé de Chine a évoqué une augmentation de l'incidence des maladies respiratoires à l'échelle nationale, touchant principalement les enfants. Le 21 novembre 2023, le réseau de veille internationale ProMed-mail a publié un message rapportant d'importantes épidémies de pneumonie chez des enfants d'âge scolaire dans deux régions de Chine (Pékin, Liaoning), ayant pour conséquence un afflux de patients dans certains hôpitaux. Dès le 22 novembre 2023, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a demandé des informations épidémiologiques et cliniques supplémentaires aux autorités sanitaires chinoises, ainsi que des résultats de laboratoire concernant ces cas groupés d'enfants, par l'intermédiaire d'un mécanisme du règlement sanitaire international. Elle a également demandé à la Chine des informations sur les tendances récentes de la circulation des agents pathogènes connus, ainsi que sur la charge qui pèse actuellement sur les systèmes de soins. Dans le cadre d'une téléconférence le 23 novembre 2023, les autorités sanitaires chinoises ont rapporté à l'OMS une augmentation des consultations ambulatoires et des admissions à l'hôpital d'enfants en raison de la bactérie *Mycoplasma pneumoniae* depuis mai 2023, et de virus respiratoires syncytial, adénovirus et virus de la grippe depuis octobre 2023. Selon l'OMS, bien que certaines de ces augmentations soient plus précoces cette saison, elles ne sont pas inattendues compte tenu de la levée récente des restrictions liées à la Covid-19, comme observé dans d'autres pays. Les autorités sanitaires chinoises ont souligné l'absence de détection d'agents pathogènes inhabituels. Ces éléments sont en faveur de l'hypothèse d'une circulation de multiples pathogènes respiratoires connus. Parmi eux, la bactérie *mycoplasme pneumoniae* aurait été détectée à des niveaux importants en Chine. Il s'agit d'une bactérie endémique dans le monde, avec des infections observées tout au long de l'année. Depuis octobre 2023, la plupart des pays de l'Union européenne / Espace économique européen dont la France ont signalé sa circulation accrue cette année. Le ministère chargé de la santé assure le suivi et la caractérisation de la situation, en lien avec Santé publique France (mobilisation des réseaux de surveillance microbiologique à l'hôpital, suivi des indicateurs syndromiques, suivi des caractéristiques cliniques des cas hospitalisés et suivi du profil de résistance aux macrolides). Des actions de prévention et de sensibilisation sont déployées via des

communications aux professionnels de santé, le déploiement de messages de prévention et le suivi et l'optimisation des stocks d'antibiotiques. L'ensemble des acteurs de santé sont pleinement mobilisés pour assurer une détection et une prise en charge adaptée des patients.

## Données clés

**Auteur :** [Mme Caroline Fiat](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (6<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 13286

**Rubrique :** Maladies

**Ministère interrogé :** Santé et prévention

**Ministère attributaire :** [Travail, santé et solidarités](#)

## Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 12 février 2024

**Question publiée au JO le :** [28 novembre 2023](#), page 10641

**Réponse publiée au JO le :** [20 février 2024](#), page 1286